



« Hôtel de ville » place Valle de Bravo  
04400 – BARCELONNETTE  
[tir.arc.ubaye@hotmail.fr](mailto:tir.arc.ubaye@hotmail.fr)  
<https://arc-ubaye.sportsregions.fr/>  
FFTA : 1304008  
DDCSPP : 2011-338 S/04/2011-298  
SIRET : 520 731 274 00012

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire Mercredi 13 Octobre 2021

Le mercredi 13 octobre 2021, à 19h30, les membres de l'association, 1<sup>ère</sup> Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye, se sont réunis à la salle omnisports de Barcelonnette en assemblée générale ordinaire sur convocation envoyée individuellement, conformément au Titre IV article 8 des statuts.

Une feuille de présence, annexée au procès-verbal, a été établie et dûment signée par les membres présents en leur propre nom et/ou en tant que mandataire.

L'association 1<sup>ère</sup> Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye, remercie M. ORTUNO, élu aux sports de la ville de Barcelonnette, ainsi que les archers et parents d'archers présents.

L'assemblée est présidée par Madame Éloïse TRON, Présidente de séance, assisté de Madame Catherine JAFFRÉ, secrétaire de séance. Plus du quart des membres étant présents ou représentés, tel que prévu par l'article 9 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer, la séance est ouverte à 19h50.

Sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des membres les documents suivants : rapport moral de la Présidente, bilan d'activités sportives de la Compagnie et bilan financier pour la saison 2021, budget prévisionnel pour la saison 2022. Ces documents ont été envoyés par mail aux archers avec l'invitation à l'AG. La Présidente rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale de 2020
- Lecture et mise au vote des rapports moral, d'activités et financier pour la saison 2020-2021, ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022.
- Discussions et échanges au sujet des activités de la Compagnie, équipement des nouveaux archers, remise des distinctions fédérales

Lecture est faite des différents rapports : rapports moral et d'activités et rapport financier pour la saison 2020-2021, ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022 (ces documents sont annexés au présent procès-verbal).

Les discussions et débats étant clos et personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

### **1<sup>ère</sup> résolution : Approbation du procès verbal de l'assemblée 2020**

L'assemblée générale adopte cette résolution : aucune voix contre et aucune abstention.

### **2<sup>ème</sup> résolution : Approbation du rapport moral et d'activité**

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité, aucune voix contre, aucune abstention.

### **3<sup>ème</sup> résolution : Approbation du rapport financier**

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité, aucune voix contre, aucune abstention.

### **4<sup>ème</sup> résolution : Adoption du budget prévisionnel et des tarifs des cotisations licences 2022**

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité, aucune voix contre, aucune abstention.

### **5<sup>ème</sup> résolution : Élections au Comité Directeur de la Compagnie d'Arc**

- Éloïse TRON sortante, candidate à réélection
- Odile GILLET et Sébastien POURCEL font acte de candidature
- Les 3 candidats sont élus pour trois ans à l'unanimité, aucune voix contre et aucune abstention

Seront sortants et rééligibles dans un an : BAGNOLATI Christian

Seront sortant et rééligibles dans deux ans : JAFFRÉ Catherine, NIVOUL Serge, PIRARD Franck

## Questions diverses :

Rappel sur les conditions d'accès au gymnase : - le pass sanitaire est obligatoire et doit pouvoir être présenté par toute personne présente dans le gymnase. La responsabilité en incombe à la Présidente de la Compagnie. Merci aux archers et accompagnateurs de veiller à avoir un pass valide avec eux.  
- le port du masque est obligatoire dans le gymnase,

sauf pour les archers en train de tirer.

Rappel sur les horaires d'entraînement : le lundi de 18h à 20h pour tous, le mercredi de 18h à 20h pour les jeunes et de 20h à 22h pour les adultes.

Projets à venir : entretien du matériel (ciblerie) et du terrain : - il est nécessaire d'avoir une « équipe » d'archers pouvant s'occuper de certains travaux (menuiserie, réparations, tonte...). Bernard et Philippe sont volontaires pour réaliser les interventions nécessaires sur demande des membres du Bureau (Frank, Sébastien et Serge) - 1<sup>e</sup> compétition « salle » des Alpes à l'Argentière le 23/10, inscription d'Éloïse, Catherine, Serge et Frank (à confirmer) au 2<sup>e</sup> départ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05

Le Comité Directeur se réunit ensuite pour procéder au renouvellement du bureau :

La Composition du Bureau est la suivante :

**Présidente** : Éloïse TRON

**Secrétaire** : Catherine JAFFRÉ

**Trésorier** : Christian BAGNOLATI

**Vice-président** : Serge NIVOUL

**Secrétaire adjoint** : Frank PIRARD

Trésorière adjointe : *poste vacant*

**Commission « travaux »** : Sébastien POURCEL, Frank PIRARD et Serge NIVOUL (+ Bernard BAGNIS et Philippe POHER)

**Commission « communication »** : Odile GILLET, Frank PIRARD, Catherine JAFFRÉ, Éloïse TRON

### **1<sup>ère</sup> résolution : Modification du Bureau et signature**

Sans objet.

### **2<sup>e</sup> résolution : Commission « communication »**

Création d'une commission « Communication » qui gère le site Internet, Facebook, les relations avec la presse locale (DL, Provence, HPI)

### **3<sup>e</sup> résolution : Commission entretien du matériel et ciblerie**

Création d'une commission « Travaux » qui s'occupe de l'entretien du matériel, terrain et ciblerie.

- Sébastien fera l'inventaire des cibles mobiles de la salle afin que nous programmions des remplacements et réparation

- Le rangement du terrain pour l'hiver sera effectué en fonction des conditions météorologiques et au plus tard autour du 10/11. Merci aux archers d'être réactifs en cas de besoin pour éviter les pertes en matériel

### **4<sup>e</sup> résolution : Calendrier sportif du printemps**

9-10 avril : Le Bureau propose de recevoir un stage du Plan de Performance Départemental (effectué avec un entraîneur régional « Haut niveau ». Hébergement possible au Centre Jean Chaix. La proposition sera faite au Comité Départemental qui la relaiera au niveau régional

23-24 avril : Inscription d'un concours Beursault au calendrier officiel

Samedi 14 mai : Inscription d'une rencontre « Débutants » dans le cadre du Challenge « Jeunes » du Comité départemental. Nous organiserons soit un mini-TAE, soit un mini-Beursault selon les besoins.

Du 4 au 6 juin : Inscription d'un concours TAE au calendrier officiel, demande de Championnat Départemental.

**La séance est levée à 21h 55**

La Présidente  
Éloïse TRON



Le trésorier  
Christian BAGNOLATI



## ANNEXE 1 – Rapport moral, rapport d'activité et bilan financier et budget prévisionnel

# 1- BILAN MORAL DE LA PRÉSIDENTE

---

*« M. l'Adjoint aux sports, archers, parents d'archers, mesdames messieurs, je vous saluts. Merci d'être présents ce soir, merci à M. Ortuno, adjoint aux Sports à la Mairie de Barcelonnette d'avoir pu être présent, merci aussi aux municipalités de la Vallée qui nous soutiennent chaque année.*

*Dans la continuité de la saison 2019-2020, l'année sportive 2020-2021 a été mitigée la rentrée sportive s'est très bien passée, avec un bon groupe de jeunes, notamment de jeunes poussins qui ont été très assidus durant toute l'année. Une petite pensée pour Louis et son bras que nous espérons retrouver dès que possible ! Les adultes ont aussi répondu présents en septembre.*

*Le Covid étant toujours présent, les adultes ont rapidement dû cesser les entraînements, les plus jeunes ont eu la chance de pouvoir continuer à tirer jusqu'en décembre. Après un tir Campagne et un Beursault en septembre, la saison de tir en salle a été complètement blanche. Notre habituel concours de novembre n'a pas pu avoir lieu.*

*De janvier à mars les arcs ont été au repos, puis les entraînements on pu reprendre en extérieur (avec limitation du nombre de km parcourus). Merci à tous ceux qui ont aidé à la remise en état du terrain et merci aux archers, adultes et jeunes qui ont bravé le froid pour reprendre les entraînements. Nous n'avons pas pu rencontrer d'autres archers lors des traditionnelles rencontres « jeunes » ou des concours officiels mais nous avons organisé le Challenge « Parcours », le Tir de Pâques, un passage de flèches et plumes... Trois nouveaux archers nous ont rejoints.*

*Dès que cela a été autorisé nous avons organisé des compétitions : une rencontre « jeunes » (la seule !), un tir Beursault et un concours de Tir à l'Arc en Extérieur. Merci à tous les participants et à tous ceux qui ont aidé au bon déroulement de ces évènements.*

*Notre saison de tir à l'arc s'est terminée avec le Tir du Roy, Bravo à Philippe ! Mais aussi le Championnat Régional TAE et surtout une participation au Championnat de France TAE, bravo à Catherine, nous y reviendrons tout à l'heure.*

*La Compagnie n'a pas cessé ses activités durant l'été. Nous avons repris le système de réservation obligatoire et avons pu accueillir les personnes qui les souhaitaient pour des séances de découverte du tir à l'arc. La nouveauté cette année à été la réservation de plusieurs groupes de jeunes en vacances ou stage dans la Vallée (Centre J. Chaix, Colonie Ste Victoire...). Même si les individuels ont été moins nombreux, ces groupes nous ont permis de faire un bon été. Merci à tous les adultes qui ont participé à l'encadrement de ces séances : Éric Catherine, Christian, Bernard, Serge et Michèle qui ont été présents tout l'été et sans qui ces séances n'auraient pu avoir lieu.*

*La nouvelle saison 2021-2022 a commencé les archers sont au rendez-vous, même si nous ne comptons aucun « jeunes » (benjamin à junior) cette année. Les poussins sont quant à eux nombreux. Je pense, et j'espère, que nous pourrons maintenir au mieux notre activité, nos évènements et compétitions cette année... rendez-vous dans 1 an pour un nouveau bilan.*

*D'ici là je vous souhaite à tous une excellente année sportive, de bons tirs, des rencontres, des découvertes... »*

La présidente de la 1<sup>ère</sup> Compagnie d'Arc Barcelonnette-Ubaye, Éloïse TR

## 2- COMPTE-RENDU D'ACTIVITES SPORTIVES

### A. Compétitions sportives

Cette saison a été marquée, comme la précédente par la pandémie ce qui s'est traduit par un très faible nombre de compétitions et une saison « Salle » blanche. De plus, cette année la Compagnie a compté beaucoup de nouveaux archers adultes, et de Poussins, non encore prêts pour la compétition. Ainsi, la Compagnie n'a compté cette saison que 7 archers « compétiteurs » (14 la saison dernière) dans 2 disciplines :

- Tir en salle : sans objet (13, 7 et 50 la saison dernière) ;
- Tir extérieur : 7 archers, 3 compétitions, 17 départs (0 la saison dernière) **dont 1 participation au CF !**
- Tir Campagne : 1 archer, 1 compétition, 1 départ (0 la saison dernière)
- Tir Nature : sans objet (0 la saison dernière)
- Tir Beursault : sans objet (0 la saison dernière)

La **Compétition officielle de tir en Salle de Barcelonnette a été annulée**. En revanche nous avons pu organiser notre **1<sup>e</sup> compétition officielle TAE sur notre terrain (5 & 6/06)**. Nous avons accueilli une petite vingtaine d'archers dans la bonne humeur et sous le soleil. De même, nous avons **maintenu notre rencontre Beursault (22/05)**, organisée le 1<sup>er</sup> weekend de reprise des compétitions sportives. Un seul peloton de 5 archers a pris le départ. Mais la rencontre a été très appréciée.

### B. Résultats sportifs

#### 1) Tirs qualificatifs

La situation sanitaire a entraîné l'annulation de la saison salle, et une saison extérieure très courte. Quatre archers de la Compagnie (dont 1 jeune) ont participé au Championnat Régional TAE et 1 archère au Championnat de France TAE-N, félicitations à elle et à sa très belle 4<sup>e</sup> place !

TAE I	NB COMPET.	SCORE MAX	TITRE
BAGNOLATI Christian (60m)	1	438	CD
POURCEL Sébastien (70m)		602	Champion Départemental, participation CR
TRON Éloïse (70m)	1	412	Championne Départementale
<b>TAE N</b>			
GILLET Zackary (20m)	1	491	Champion Départemental
KASICKI Félix (20m)	2	454	Participation CR
TRON Éloïse (50m)	2	544	Championne Départementale, participation CR
POURCEL Sébastien (50m)	1	633	Champion Départemental
POHER Philippe (50m)	1	408	
JAFFRÉ Catherine (50m)	3	555	Championne Départementale, participation CR, participation CF
BAGNOLATI Christian (50m)	1	499	
POURCEL Sébastien (poulie) (50m)	1	666	Champion Départemental, participation CR
<b>Campagne</b>			
POURCEL Sébastien	1	304	

#### 2) Trophée des Alpes (tir qualificatif en salle, département 04 et 05)

Le Trophée des Alpes récompense les archers pour leur assiduité et leurs résultats en tir en salle. Pour être classé il faut avoir participé à au moins 4 des 6 compétitions ayant lieu sur les départements 04-05 (L'Argentière, Gap, Embrun, Barcelonnette, Digne et Manosque). Le Club ayant le plus d'archers sur les différents départs en proportion au nombre total de ses archers compétiteurs remporte le Trophée.

#### 3) Championnat « jeunes » du CD04

Le classement se fait sur cinq épreuves : Salle, Nature, Campagne, 3D, Mini Fédéral. La Compagnie a accueilli le mini-fédéral le samedi 22/05 qui a été la seule compétition du championnat qui a de ce fait été annulé.

Résultats :

	Résultat	Classement
<b>POUSSIN 10m</b>	<b>3 participants</b>	
SURMELY Grégory	255	1 <sup>er</sup>
FAVARO Noé	242	3 <sup>e</sup>
<b>JEUNES 20m</b>	<b>2 participants</b>	
Sans objet		
<b>ADULTES 20m</b>	<b>4 participants</b>	
FAUCHEUX Didier	243	1 <sup>er</sup>

POHER Laurence	214	2 <sup>e</sup>
WENKER Odile	212	3 <sup>e</sup>
BAYLE Pierre	101	4 <sup>e</sup>
<b>ADULTES 30m</b>	<b>1 participant</b>	
POHER Philippe	238	1 <sup>er</sup>

## C. Vie de la Compagnie

### 1) Formation des archers

Les entrainements ont eu lieu au gymnase pour tous jusqu'aux vacances de la Toussaint. Puis uniquement pour les jeunes jusqu'à Noël. Ensuite l'avancement du couvre-feu et surtout la fermeture des gymnases a entraîné l'arrêt des entrainements jusqu'au mois de mars. Ils ont repris les mardi midi, mercredi et samedi après-midi pour les jeunes et les adultes en mars. D'abord avec une jolie bordure de neige contre la clôture du terrain puis sous un soleil de plus en plus agréable. Nous ne sommes jamais retourné au gymnase, les entrainements en extérieur ont été très appréciés par tous (sauf certains jours de pluie dont on garde un souvenir... mitigé !).

Pour ce qui concerne la **formation des archers « encadrants »** une archère a débuté une session de formation Entraîneur Fédéral.

La fédération organise chaque année des formations d'entraîneurs, assistant-entraîneur et arbitre. Des formations adaptées sont aussi proposées aux jeunes archers. N'hésitez pas à les suivre !

### 2) Passage des flèches et plumes

Une première session a été organisée à l'automne.

Une seconde session a pu être organisée en extérieur sur le terrain lors de la reprise du printemps.

Bravo à tous !

### 3) Les « Tirs Spéciaux »

Tous les ans, la Compagnie organise 2 tirs traditionnels et plusieurs tirs festifs :

- Le **Tir de Noël** n'a pas pu avoir lieu.
- Idem pour le **Tir de la St Sébastien** (patron des archers)
- Idem pour le **Tir de la Chandeleur**
- Nous avons organisé un **tir de Pâques** le samedi de Pâques, avec tir sur des blasons réalisés par les archers, bravo aux artistes et merci à ceux qui ont pris le temps d'imprimer de jolis blasons
- Nous avons organisé le **Challenge parcours** (tir dans les 3 disciplines de parcours), sous le soleil le mercredi 28/04 pour les jeunes et sous la pluie le samedi 1<sup>er</sup> mai pour les adultes
- Le **Tir du Roy** au mois de juin a permis à Philippe de devenir notre nouveau Roy, en revanche et malgré leur application, aucun jeune n'a réussi à toucher l'oiseau et devenir ainsi Roitelet.

### 4) Découverte et initiation au tir à l'arc

La Compagnie a ouvert le terrain de tir à l'arc tous les matins, du mardi au vendredi pendant 5 semaines cet été. Elle a ainsi accueilli une grosse centaine de personnes (environ 250 l'an passé) qui ont bénéficié d'1h30 d'initiation pour la somme de 7 à 12 € (prêt du matériel compris). Comme l'an dernier, nous n'avons proposé qu'une seule séance par matinée, avec réservation obligatoire afin de limiter le nombre de personnes sur le terrain.

Nous avons accueilli plusieurs groupes : Handballeurs, groupe suivant un stage sportif au centre Jean Chaix, Colonie Ste Victoire (du Sauze, avec plus de 80 enfants) et Maison de Jeunes de Barcelonnette. Merci à tous les archers qui ont encadrés ces séances : Éric, Serge et Michèle, Catherine, Christian Bernard et Éloïse.

Même si la journée « Alzheimer » traditionnellement organisée en septembre à la Résidence du Lac (Maison de Retraite à La Bréole) a été annulée, nous avons pu proposer du tir à l'arc aux résidents lors d'une journée « famille » en début d'année 2021.

Depuis l'arrêt des « rythmes scolaires » nous n'intervenons plus dans les écoles. Nous proposons néanmoins toujours notre intervention lors des dépôts de demande de subvention auprès des Mairies. Cette année nous avons été sollicité par la classe de Grande Section de l'école maternelle de Barcelonnette pour une intervention d'une demi journée, en parallèle avec une intervention « basket ».

### 5) Équipement du terrain et de la salle

Nous avons renouvelé, à la fin du printemps, les cibles « paille » du terrain qui étaient bien fatiguées. Un grand merci à Philippe, pour avoir pris soin de tondre le terrain régulièrement tout l'été, ainsi qu'à tout ceux qui ont participé à la remise en état du terrain en mars, merci à Franck pour la récupération des matériaux à MrBricolage.

D'autre part, notre terrain de tir à l'arc a été utilisé durant l'hiver par la section Biathlon du GSSB pour s'entraîner au tir à la carabine. Une convention entre les 2 associations a été signée afin d'encadrer cette utilisation du terrain.

### 6) Site Internet

La Compagnie dispose d'un site Internet. En revanche, nous sommes à la recherche d'une personne « référence » pour l'alimenter... <https://arc-ubaye.sportsregions.fr/>

De même il existe un « Facebook » de la Compagnie à animer et partager, notamment avec les sites de la Vallée.

### 3- COMPTE-RENDU FINANCIER

#### A. Situation du 01/09/2020 au 31/08/2021

	Banque	Fond de caisse	En attente	TOTAL	VÉRIF. DES COMPTES
Situation au 01/09/2019	+ 8 026,60€	11.60 €	- €	+ 8 038,20€	+ 8 038,20€ + 1 077,96 = 9 116.16
Situation au 31/08/2020	+ 9 063.36 €	52.80 €	- €	+ 9 116.16 €	

<b>RECETTES :</b>	<b>9 890,87 €</b>	(11 899.78 € en 2020)
<b>DÉPENSES :</b>	<b>8 812.91 €</b>	(9 117.36 € en 2020)
<b>RÉSULTAT (recettes – dépenses) :</b>	<b>+ 1 077,96 €</b>	(+ 2 782.42 € en 2020)

#### B. Détails des recettes et dépenses par grands postes

DÉPENSES	Prévues	Réalisées	RECETTES	Prévues	Réalisées
Licences et adhésion	1 900,00 €	1 552,00 €	Licences	2 500,00 €	3 235,00 €
Assurance	200€	133.44 €			
Achat matériel non sportif	550,00 €	84.55 €	Prestations (loc. arcs)	400,00 €	570,00 €
Achat matériel sportif	2 100,00 €	3 691,30€	Animations	2 000,00 €	2 765,60 €
Achat "FFTA"	200,00 €	-	Vente produits FFTA	50,00 €	12,00 €
Achat consommables sportifs & maillots	1 750,00 €	1 547,30 €	Vente équipements et maillots	800,00 €	629,00 €
Déplacements	250,00 €	269,93 €			
Participation compétitions	300,00 €	81,00 €			
Compétitions (salle, TAE, Beursault)	1 000,00 €	207,44 €	Compétitions (salle, TAE & Beursault)	1 200 €	226,00 € TAE 109€ Beursault 71€ Salle 46€
Divers	250,00 €	280,50 €	Divers	0,00 €	2,36 €
Entretien ciblerie et terrain	1 000.00 €	965,45€	Subventions Mairies	800,00 €	1 150,00 €
			Subventions Autres / aides privées	40,00 €	0,00 €
			Subventions CNDS	1 500,00 €	1 000,00 €
			Dons	200,00 €	294,43 €
			Intérêt compte	10,00 €	6,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 500,00 €</b>	<b>8 812,91 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 500,00 €</b>	<b>9 890,87 €</b>

#### C. Remarques sur les recettes et dépenses

Le bilan est encore excédentaire cette saison, grâce aux animations estivales. Certaines dépenses ont d'ailleurs été réalisées en fin de saison, après que les réservations de l'été aient été assurées (achat de nouveaux paillons et bacs aciers pour l'étanchéité de la toiture du cabanon « bois » du terrain).

Pour le poste « Compétition », l'annulation de la saison Salle et la faible participation pour le TAE et le Beursault permettent tout de même d'équilibrer les recettes et les dépenses. Les frais de déplacements proviennent du déplacement au CF TAE et à un weekend de formation Entraîneur Fédéral.

Les recettes « Divers » proviennent d'un remboursement de la part de la MAIF.

Comme les années précédentes, notre principale ressource provient des séances de tir à l'arc que nous organisons durant l'été. Nous avons eu une baisse de fréquentation en individuels par rapport à la saison dernière, compensée par une demande importante de colonies de vacances et autres groupes. Ces séances nécessitent un investissement très fort de la part des bénévoles, merci beaucoup à eux. Cela permet aussi de communiquer autour de notre sport et d'amener de nouveaux licenciés au sein de notre Compagnie (rarement) ou d'autres clubs (assez régulièrement).

Les subventions accordées par les Mairies sont en légère hausse (+60€) mais les temps sont durs et il va être de plus en plus difficile de compter dessus. La subvention ANS (ex-CNDS) est répartie sur 2 actions pour la

période du 01/01/2021 au 31/12/2021. Elle a été volontairement réduite afin de nous assurer de réaliser le budget prévu.

- Une action « Initiation et perfectionnement des jeunes licenciés » pour 4 000 € dont 500 € de participation ANS
- Une action « Accompagnement des adultes dans la pratique du tir à l'arc - Loisir et Compétitions » pour 2 800 € dont 500 € de participation ANS

## 4- Budget prévisionnel pour la saison 2020-2021

### A. Montants des cotisations pour la saison 2021-2022

Nous proposons de conserver les mêmes montants que depuis la saison 2018-2019 :








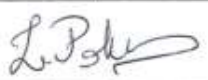
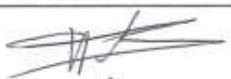









Catégorie	Licence*	Cotisation Club	Sous-total**	Kit initiation***	Prêt de l'arc		TOTAL avec prêt d'arc (1 <sup>e</sup> année / années suivantes)
					1 <sup>e</sup> année	Années suivantes	
<b>ADULTE « COMPÉTITION »</b>	62,50 €	72,50€	<b>135 €</b>	95 €	100 €	150 €	<b>330 € / 285 €</b>
<b>ADULTE « LOISIR »</b>	54,50 €	80,50€	<b>135 €</b>	95 €	100 €	150 €	<b>330 € / 285 €</b>
<b>ADULTE « SANS PRATIQUE »</b>	29 €	OFFERTE	<b>29 €</b>	T-shirt seul 20 €			<b>49 € / 29 €</b>
<b>JEUNES</b>	36 €	69 €	<b>105 €</b>	95 €	30 €	60 €	<b>230 € / 165 €</b>
<b>POUSSINS</b>	27 €	68 €	<b>95 €</b>	95 €	30 €	30 €	<b>220 € / 125 €</b>
<b>DECOUVERTE</b> (après le 1 <sup>er</sup> mars)	22 €	58 €	<b>80 €</b>	95 €	30 €		<b>205 €</b>

Pour les archers ayant pris en licence (sauf découverte) sur la saison 2020-2021 le Bureau propose d'offrir la cotisation « Club » aux archers qui le souhaite. La Compagnie accepte les « Pass'Sport » de la CAF.

### B. Budget prévisionnel

DÉPENSES	Prévues	RECETTES	Prévues
Licences et adhésion	1 500,00 €	Licences	1 600,00 €
Assurance	200,00 €		
Achat matériel non sportif	900,00 €	Prestations (Location arcs)	400,00 €
Achat matériel sportif	1 500,00 €	Animations	2 500,00 €
Achat "FFTA"	200,00 €	Vente produits FFTA	80,00 €
Achat consommables sportifs & maillots	1 500,00 €	Vente équipement et maillots	600,00 €
Déplacements	600,00 €		
Participation compétitions	350,00 €		
Compétitions (salle, TAE, Beursault)	950,00 €	Compétitions (salle, TAE, Beursault)	1 200,00 €
Divers	100,00 €	Divers	0,00 €
Entretien ciblerie et terrain (matériel bricolage, menuiserie...)	1 200,00 €	Subventions Mairies	1 200,00 €
		Subventions ANS	1 000,00 €
		Subventions Autres / aides privées	210,00 €
		Intérêt compte	10,00 €
		Dons	200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 000,00 €</b>

ANNEXE 2 : Liste de présence

Yves Traucourt	
Serge Nivoul	
Franck Pirard + BAYLE Pierre	
Christian Baguolatti	
Odile Giller	
Odile Wencker	
Bernard Baguis	
Laurence Pohen	
Philippe Pohen	
Catherine Jaffré + BOYER Simon (Néke)	
Sébastien Pourcel	
Didier Fauchoux	
Eloïse Trom + ROBERT Yane (Théo)	
Miquel ORTNO - Manó de Barcelo -	
FAVARO Sébastien (Noé) + ROSATO Valérie (Félix)	
SURMELY Leslie Grégory	
<del>BARNIS Bernard</del>	
<del>François DITTAZ</del>	



ANNEXE 3 : Procurations (4)

*L'Assemblée Générale ne peut délibérer valablement que si le quart des membres à jour de leur cotisation pour la saison 2019-2020 est présent. Si vous remplissez ces critères et ne pouvez être présent le 10/10/2019, merci de remplir la procuration ci-dessous.*

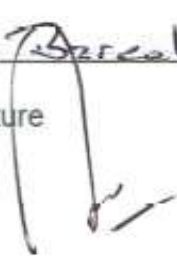
Première Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye – AG du 13/10/2021

PROCURATION

Je soussigné(e) Pierre Bayle, archer / représentant de  
l'archer licencié à la Première Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye n° \_\_\_\_\_  
donne procuration à PIRARD Frank, archer / représentant de  
l'archer licencié à la Première Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye n° \_\_\_\_\_.

Fait à Barcelonnette, le 10 octobre 2021

Signature



*L'Assemblée Générale ne peut délibérer valablement que si le quart des membres à jour de leur cotisation pour la saison 2019-2020 est présent. Si vous remplissez ces critères et ne pouvez être présent le 10/10/2019, merci de remplir la procuration ci-dessous.*

Première Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye – AG du 12/10/2018

PROCURATION

Je soussigné(e) ROBERT Yvane, ~~archer~~ / représentant de  
l'archer licencié à la Première Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye n° 820314  
donne procuration à Éloïse TRUC, archer / représentant de  
l'archer licencié à la Première Compagnie d'Arc Barcelonnette Ubaye n° \_\_\_\_\_.

Fait à Jausiers, le 13/10/21

Signature



Je soussigné Boyer Simon  
représentant l'archer Netic Boyer  
licencié à la première compagnie d'arc  
de Barcelonnette Ubaye donne  
procuration à Saffré Catherine

Fait à Barcelonnette le 13/10/21



Je soussignée ROSATO Valérie  
représentante de l'archer licencié  
à la Première Compagnie d'Arc  
Barcelonnette Ubaye m<sup>o</sup>  
donne procuration à Sébastien Favaro  
représentant de l'Archer licencié à la  
Première Compagnie d'Arc Barcelonnette  
m<sup>o</sup>

Fait à Barcelonnette le 13/10/21

